

SAVE THE DATE | ATELIER

Une navigation intérieure sans émissions d'ici 2050 ; cet objectif pour la protection de l'environnement et du climat ne concerne pas seulement les installations de propulsion des bateaux de navigation intérieure, mais aussi l'alimentation en électricité à bord pour l'utilisation d'appareils, par exemple lors du séjour dans les aires de stationnement. Les conflits occasionnés en liaison avec des aires de stationnement situées dans des zones urbanisées le long du Rhin montrent que des efforts conjoints sont nécessaires pour réduire ou éliminer en grande partie les émissions de gaz à effet de serre, de polluants et de bruit. L'alimentation électrique des bateaux de navigation intérieure depuis la terre peut constituer un élément important pour la réduction des émissions et du bruit. En outre, l'alimentation des bateaux de navigation intérieure en électricité renouvelable dans les aires de stationnement contribue à la concrétisation des objectifs de la Déclaration de Mannheim et du Pacte vert de la Commission européenne, tout en permettant de mettre à la disposition des futures générations de bateliers des aires de stationnement attrayantes car situées dans des secteurs urbanisés.

Mais comment concrétiser cette transition ? L'atelier vise à identifier les mesures permettant à la navigation intérieure de relever ce défi, en précisant les exigences des fournisseurs et des usagers en termes de standards techniques, de systèmes de gestion, de fiabilité et de facilité d'utilisation des systèmes, tout en attirant l'attention sur la nécessité d'utiliser ces services. Dans ce contexte, les ports joueront également un rôle particulier en tant que hubs énergétiques.

À cette fin, des experts des États membres de la CCNR partageront leur expérience en matière de planification, d'installation et d'exploitation d'unités de raccordement au réseau électrique à quai. Les usagers de tels systèmes auront la possibilité d'exposer leurs attentes et de formuler des observations. Afin d'assurer un échange aussi avec les acteurs du bassin du Danube, l'atelier sera organisé à Strasbourg en coopération avec viadonau - Österreichische Wasserstraßen-Gesellschaft mbH.

L'atelier s'adresse aux exploitants de voies d'eau, d'écluses, de ports, de terminaux, d'aires de stationnement et de postes de manutention, aux producteurs d'énergie et exploitants de réseaux électriques, ainsi qu'aux commissions fluviales et associations internationales de la navigation intérieure.

3 FÉVRIER 2022

Strasbourg, France

Atelier de la CCNR et de viadonau « ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À QUAI DANS LES AIRES DE STATIONNEMENT »

Langues de travail : français, allemand, néerlandais, anglais

La participation à l'atelier est gratuite. Le programme de l'événement sera annoncé ultérieurement.

